

Pièces justificatives pour les anciens élèves

Liste des pièces justificatives à joindre obligatoirement à votre dossier de réinscription (pièces à importer sur votre espace personnel).

Ces pièces justificatives doivent être au format PDF ou JPEG (inférieur ou égal à 1MO)

- ✿ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois uniquement pour les herblaysiens.
- ✿ Si vous bénéficiez du Quotient familial, le quotient familial fourni par l'espace famille ainsi que le document stipulant votre nouveau quotient. Il s'agit bien du QF fourni par la ville et non celui de la CAF.
- ✿ Si vous souhaitez régler par prélèvement automatique (le renouvellement du mandat de prélèvement est obligatoire tous les ans) :
 - Un RIB (Relevé d'identité bancaire)
 - Le mandat de prélèvement SEPA complété et signé (formulaire à télécharger sur le site internet de la ville / page conservatoire)
- ✿ Une photo d'identité pour chaque élève même pour les élèves adultes.
- ✿ Une copie du dernier jugement en cas de séparation ou divorce.

Seuls les dossiers complets seront traités